



# 1er Grand Prix Fédéral Neige FSLC

## 23 et 24 janvier 2016

### Arvieux en Queyras



## Bulletin d'engagement

(1 bulletin par épreuve)

**LE CONCURRENT :** NOM : ..... PRENOM : .....  
Date de naissance : ...../...../..... SEXE : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... TEL : .....  
COURRIEL : .....@.....

TAILLE T-SHIRT : S  M  L  XL  avant le

FEDERATION : ..... Numéro LICENCE : ..... CLUB : .....  
Licenciés FSLC indiquer la participation à une course des chiens d'or - Nom de la course .....

Pour les non licenciés, joindre un certificat de non contre-indication à la pratique sportive pratiquée (canicross ou ski-joe) en compétition, de moins d'un an (article 6 de la loi n° 99-226 du 23 mars 1999)

**LE CHIEN :** NOM : ..... RACE (1) : .....  
SEXE : Male  Femelle  NÉ LE : .....  
N° TATOUAGE ou PUCE (\*) : .....

(\*) Présentation du carnet de santé obligatoire

(1) Pour inscrire sur cette course un chien de la catégorie deux, vous devez être en règle avec la législation et fournir les documents exigés (voir règlement FSLC 1.1.7)

- L'organisateur est couvert par une police d'assurance. Les licenciés FSLC bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

- Pour les concurrents non-licenciés, il leur incombe de s'assurer personnellement contre les risques d'atteinte physique et contre les actes du chien placé sous leur garde pendant la durée de la manifestation (responsabilité civile)

Une licence à la journée est incluse dans le montant de l'inscription pour les non-licenciés.

Epreuves	Tarif une journée	Tarif week-end
Canicross Adulte 16 ans et plus	9 € Licenciés FSLC	15 € Licenciés FSLC
	11 € non licencié	17 € non licencié
Ski-Joëring 16 ans et plus	9 € Licenciés FSLC	15 € Licenciés FSLC
	11 € non licencié	17 € non licencié
Enfants 1 – 7 à 10 ans	4 € Licenciés FSLC	7 € Licenciés FSLC
	5 € non licencié	9 € non licencié
Enfants 2 – 11 15 ans	4 € Licenciés FSLC	7 € Licenciés FSLC
	5 € non licencié	9 € non licencié
2 Epreuves Canicross et Ski-jo (1 chien différent pour chaque épreuve)		25 € Licenciés FSLC
		29 € non licencié

### Le Grand Prix Fédéral ne concerne que le canicross blanc et licenciés FSLC (temps cumulé du week-end)

- Retrait des dossards et contrôle vétérinaire le 23 de 10h à 12h
- Pour les licenciés, présentez votre licence au retrait du dossard

J'atteste avoir été prévenu par les organisateurs concernant mes responsabilités sur une atteinte physique et sur les actes du chien qui est sous ma garde.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement FSLC appliqué sur cette épreuve (consultable sur <http://www.fslc-canicross.net/documentation/>).

J'accepte que la FSLC utilise les photographies de mon chien et de moi sur ses différents supports de communication.

### Repas du samedi soir sur réservation :

nombre d'adultes :  x 13 euros :  nombre d'enfants (-10ans) :  x 10 euros TOTAL :

**Bulletin et règlement (à l'ordre du Canicross 83) à envoyer à Pierre Flavenot – Les farougères – 83170 Tourves**

Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement

Pour les licenciés FSLC, toutes les inscriptions doivent être transmises par le président du club **avant le 10 janvier.**

Signature du concurrent  
Date et Signature

Autorisation parentale pour les mineurs  
Date et Signature